Liste fournitures CE1 année 2023-2024 Delphine CAGNON

Références Pichon:

https://www.cmaliste.fr/listes/ecole-privee-taisson-ce1-mme-cagnon-3

- 1 cahier de texte
- 2 chemises polypropylène 3 rabat à élastique
- 1 porte vues -120 vues ou 60 volets
- 1 cahier de brouillon 17×22 96 pages
- 1 ardoise blanche: 1 face unie, 1 face seyes
- 1 pochette 4 feutres VELLEDA + 1chiffon
- 1 pochette de Canson couleurs 21x29.7cm
- **Pour les nouveaux :** 1 cahier couverture polypropylène translucide 24x32 cm 96 pages travaux pratiques

Une trousse contenant:

- 3 crayons gris HB (en garder 2 en réserve à la maison), 1gomme
- stylos à bille : bleu, rouge, vert et noir -
- 1 paire de ciseaux (pour droitier ou gaucher)
- surligneurs 4 couleurs
- 1 taille crayons avec réservoir
- 3 GROS tubes de colle (en garder 2 en réserve à la maison)
- 3 pinceaux (1 fin, 1 moyen, 1gros)
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 pochette de feutres
- 1 double décimètre, 1 petite équerre, 1 compas
- 1 dictionnaire CP-CE1 ref EAN 9782035985279
- 1 vieux tee-shirt pour les activités de peinture
- 4 boites de mouchoirs jetables
- 1 vieux tee-shirt pour les activités de peinture

Tout le matériel doit être :

- Renouvelé dès l'usure ou en cas de perte (à vérifier régulièrement)
- Marqué au prénom de l'enfant (règle, crayons, ardoise, dictionnaire...)

COUPON REPONSE A **COMPLETER ET RETOURNER** A L'ECOLE **AU PLUS TARD LE 25 août 2023**

Monsieur, Madame	incrivent (nom, prénom de	
l'enfant)	Classe :	
à la cantine		
le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non		
• <u>à la cantine en « demi-pension »</u> : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).		
lundi mardi jeudi	vendredi	
Régime alimentaire : sans porc Allergies :		
NB : Pour une bonne gestion de la cantine, merci de remplir ce coupon avec précision.		
Cette inscription est valable pour toute l'année scolaire sauf <u>modification ECRITE</u> donnée <u>une semaine avant la fin du trimestre</u> . Les frais sont à régler dès réception de la facture.		
Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent obligatoirement		
s'inscrire au plus tard la veille avant 9 h (soit le lundi pour le mardi, le mardi pour		
le jeudi, le jeudi pour le vendredi, le vendredi pour le lun	crire au plus tard la veille avant 9 h (soit le lundi pour le mardi, le mardi pour le lundi pour le vendredi, le vendredi pour le lundi et le dernier jour de classe	
nour le retour des vacances) et fournir un ticket renas (en vente au secrétariat).		

La nouvelle organisation de la cantine vous sera précisée en septembre.